



**PATINAGE
QUÉBEC**

Évaluation Phase 2 – Juge STAR 1 à 4

Qualités du mentor juge 1 à 4 recherchées

- Démonstration d'excellentes compétences en matière de savoir-être dans des rôles et responsabilités antérieures au sein du patinage artistique.
- Participe régulièrement aux événements STAR 1 à 4.
- Compétent dans la connaissance et l'explication des normes.
- Connaissances et compréhension du parcours du juge jusqu'au niveau national afin d'informer le nouvel officiel de la suite de son développement.
- Communication et influence positives lors de toutes les interactions avec les participants et les autres officiels, tant dans le cadre de leur rôle qu'en dehors de celui-ci.

Tâches du mentor juge STAR 1 à 4

- Faire le suivi avec le représentant-technique pour l'invitation du participant.
- Prendre contact avec le participant avant la compétition.
- Être disponible pour répondre aux questions du participant.
- Accompagnement sur place.
- Évaluation et rétroaction sur les événements sur place avec le participant.
- Rédiger 1 rapport combinant les événements du STAR1 à 3 et des rapports séparés et individuels pour ceux du STAR 4 et les soumettre à Patinage Québec au maximum 2 semaines après chaque événement.
- Être disponible pour quelques rencontres téléphoniques ou virtuelles avec le participant durant la saison.
- Le participant doit être affecté aux trois rôles (poste 1-2-3) au cours de sa Phase 2 et doit obligatoirement avoir un rapport de STAR 4. De plus, il ne jouera pas le rôle de l'arbitre lors de ses événements.



**PATINAGE
QUÉBEC**

Canal de communication pour les phases 2 STAR 1 à 4

Après que Patinage Québec aura dressé la liste des officiels mentors STAR 1 à 4 au début de chaque saison, une invitation individuelle leur sera envoyée afin de connaître leur intérêt.

À partir d'un tableau de compétitions qui comportera tous les détails pertinents pour les mentors, les officiels devront indiquer leurs disponibilités pour les compétitions invitations de la saison (Disponible pour la saison 2024-2025).

Patinage Québec fera le jumelage et les assignations des participants avec leur mentor.

Le mentor doit entrer en contact avec le participant afin de déterminer les compétitions où il est possible de faire la Phase 2.

Le mentor doit faire l'approche auprès du Représentant Technique de la compétition ainsi qu'aux personnes impliquées dans le processus.

Par la suite, le mentor fera le suivi avec le participant et le Représentant Technique de la compétition selon les tâches décrites plus haut.

Merci d'encourager la formation et le développement des nouveaux juges de Patinage Québec.

Bonne saison!